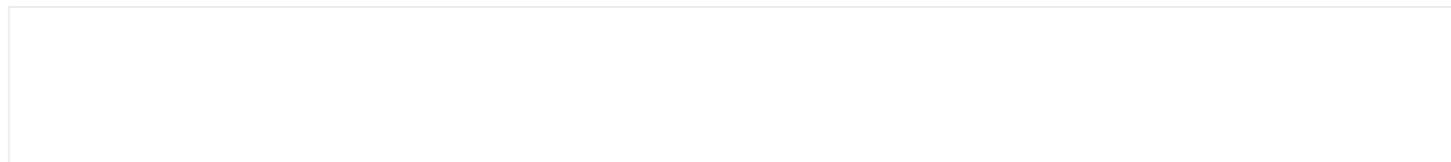


Centre sportif régional: l'histoire d'un vieux serpent de mer



07.09.2020

Cela fait près de 15 ans que le projet de centre sportif régional en Gruyère est discuté dans le district

GUILLAUME CHILLIER

Votation » Le 27 septembre, les Gruériens sont appelés à se prononcer sur la construction d'un centre sportif régional (CSR) à La Tour-de-Trême pour un montant de 55 millions de francs. *La Liberté* décrypte les enjeux de cette votation.

L'histoire du centre sportif régional (CSR) est déjà longue alors qu'il n'est pas encore bâti. Il aura fallu près d'une quinzaine d'années avant de soumettre au vote populaire le crédit d'investissement. La route a été (et est toujours) semée d'embûches, entre bisbilles régionalistes, recours et débat sur les coûts pour les communes. *La Liberté* revient sur ces années qui ont vu s'alterner réjouissances et déceptions.

L'idée d'un centre sportif régional (CSR) apparaît en 2007. Les ambitions sont grandes: piscines intérieures et extérieures, patinoire, infrastructures de loisirs en plein air et lignes de tir. Le Parti libéral-radical s'empare aussi du sujet et renchérit avec un espace pour le curling et un hôtel.

Moins de dix ans après la construction d'Espace Gruyère, la problématique de la patinoire est déjà sur la table. Ses usagers réguliers se plaignent d'une glace trop souvent inutilisable en raison des nombreuses manifestations organisées dans les locaux du centre d'exposition inauguré en 1998. On évoque une construction pour 2011.

2008

Une nouvelle étude pointe un besoin urgent en infrastructures sportives, dont des salles de gym adaptées à l'organisation de compétitions. La question du financement fait jaser, l'association régionale La Gruyère (ARG) n'ayant pas à elle seule les moyens.

En novembre, trois variantes de centre sont décrites: complexe multifonctionnel comprenant toutes les infrastructures; complexe sans patinoire; centre éclaté avec une piscine couverte et une halle de gym près du CO2, la piscine de Broc et la patinoire à Espace Gruyère.

Un projet à 120 millions tombe aux oubliettes et c'est une mouture à 75 millions de francs (sans piscine extérieure) qui est présentée en novembre aux communes. Un premier business plan prévoit que le bénéfice généré par l'hôtel compensera les déficits des autres activités. «C'est un complexe cohérent. Si on lui enlève quelque chose, il ne se fait pas», avertit à l'époque Pierre Schroeter, président de la commission des sports de l'ARG. Les communes adhèrent à l'idée tout en étant réticentes à la financer.

2012

Une tension entre Bulle et Fribourg apparaît alors qu'il semble démesuré que les deux villes construisent une piscine olympique. Pourtant, les chefs-lieux y tiennent bec et ongles. La poussière retombe finalement et le projet gruérien patine. En fin d'année, exit l'idée de construire tout le centre en partenariat public-privé (PPP). Le programme des installations est divisé en deux: les infrastructures d'intérêt général (piscine, patinoire, etc.) à la charge des communes, le reste (hôtel, restaurant, éventuelle piscine extérieure, etc.) à la charge du privé.

2014-2015

L'association intercommunale Sports en Gruyère est, elle, créée en 2014 afin notamment de collectiviser les déficits des infrastructures sportives du district. Début 2015, le choix du site de La Tour-de-Trême est arrêté aux dépens de celui de Broc. En parallèle, plusieurs investisseurs privés sont sélectionnés pour élaborer un concept architectural et une planification d'exploitation. L'idée est de transférer au privé les risques liés à la construction et à l'exploitation alors que les communes s'engagent, elles, à acheter des prestations. Un modèle validé par les communes et base du concours organisé pour réaliser le CSR.

Un vainqueur est désigné alors qu'on évoque une votation en mars 2016. C'était sans compter le coup de tonnerre de l'automne 2015: le consortium d'entreprises qui a perdu au concours fait recours. Ce dernier atterrit sur le

bureau du préfet de la Broye (celui de la Gruyère s'étant récusé) et c'est une longue traversée du désert qui commence.

2016-2018

De novembre 2015 à l'été 2017, rien ne se passe, ou presque. A tel point que l'AISG menace la Préfecture de la Broye de déni de justice... Finalement, cette dernière admet le recours fin mai 2017 et annule l'octroi du mandat de réalisation et d'exploitation du CSR. Elle tacle au passage l'AISG en pointant qu'elle a bâclé le concours pour gagner du temps.

Fin 2017, le CSR rebondit. Le projet se poursuit par le biais d'une procédure de gré à gré avec les deux consortiums concurrents. Faute de propositions, on n'entend plus parler d'hôtel ou d'autres infrastructures supplémentaires.

2019-2020

Face au refus à venir de certaines communes pour des raisons principalement financières, un groupe de travail se démène pour réduire fortement les coûts. Pour ce faire, l'AISG place Espace Gruyère comme futur exploitant et devient maître d'ouvrage, assumant les risques liés au financement.

Fin 2019, l'AISG annonce que la votation va enfin être organisée. D'abord prévue en mai, c'est finalement le 27 septembre qu'elle a lieu. Suivra le vote des assemblées communales et autres conseils généraux, dont l'accord est nécessaire. En juin 2020, c'est avec le sourire que Pascal Lauber, président de l'AISG, se présente devant l'assemblée des délégués. Il a obtenu le feu vert de l'ensemble des exécutifs communaux.